



---

## Réunion constitution et mise en place du conseil municipal

---

**Présents : Cuyaubère Sylvie, Dabadie Audrey, Kneppers Frédéric, Roques Serge, Lendres Sébastien, Dasilva Emilie, Silva Mendes Joao, Vega Camille, Lagarde Christian, Brofit Sophie, Conte-Daban Alain**

---

**Absent :**

---

**Séance du 20 mars 2026**

---

**Lieu : Salle de réunion mairie de Tarasteix**

---

### 1. Ouverture de séance :

Le 20 mars 2026 à 19h30 heures, le Conseil municipal de la Commune de Tarasteix, dûment convoqué, conformément aux articles L 2121 - 10 et L 2122- 8 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal.

Le Maire procède à l'appel des membres du conseil municipal nouvellement élus. Il déclare installer dans leurs fonctions les conseillers municipaux.

Le Maire passe la parole conformément à la réglementation en vigueur au doyen du conseil municipal M Conte-Daban Alain

### 2. Élection du maire :

Le président de séance propose de nommer Mme Camille Vega secrétaire de séance  
Désignation des assesseurs : M. Christian Lagarde et M. Sébastien Lendres

Candidat : M. Alain Conte-Daban.

Nombre de votants : 11

Votants exprimés : 11

Majorité absolue : 6

Vote : 10 voix pour M. Alain Conte-Daban et 1 pour M. Sébastien Lendres

Est élu Maire : M. Alain Conte-Daban

### 3. Délibération du nombre d'Adjoints :

Le maire indique que le seuil à ne pas dépasser est de 30% de l'effectif du conseil municipal soit 3 en ce qui nous concerne. Jusqu'ici, nous avons toujours fonctionné avec deux adjoints.  
Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer le nombre d'adjoint à deux.

Élection des adjoints :

Conformément à la loi de mai 2025, les adjoints sont nommés sur liste sans panachage ni rature tout en respectant la parité.

Une liste de candidat est présentée : M Sébastien Lendres et Mme Audrey Dabadie

Nombre de votants : 11

Votants exprimés : 11

Vote : 11 voix pour la liste  
Est élu 1<sup>er</sup> adjoint : M. Sébastien Lendres  
Est élu 2<sup>ème</sup> adjointe : Mme Audrey Dabadie

4. Délibération indemnités des adjoints :

Les indemnités du maire et des adjoints sont basées sur l'indice brut terminal mensuel de l'échelle indiciaire de la fonction publique ou IB 1027.

M le Maire fait part de son souhait de ne pas prendre la totalité de son indemnité et de garder le même pourcentage que l'exercice précédent.

M le Maire propose de garder le même pourcentage concernant l'indemnité des adjoints en accord avec la réglementation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité les propositions.

5. Délégation du Conseil Municipal au Maire pour le fonctionnement de la commune

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité l'ensemble des délibérations pour le bon fonctionnement.

6. Mise en place des commissions internes et externes

SDE 65 : Titulaire : Sébastien LENDRES

Suppléant : Alain CONTE-DABAN

SIAP (eau) : Titulaire : Frédéric KNEPPERS

Suppléant : Christian LAGARDE

SDIS : Serge Roques

Suppléant : Stéphane GUICHARD

Correspondants défense : Sylvie CUYAUBERE

Suppléant : Grégory COELHO

Délégué au syndicat AGEDI : Joao MENDES

Suppléant : Grégory COELHO

Régisseur : Titulaire Boumalha Stéphanie.

Suppléant : Emilie Da Silva

RPI : Audrey DABADIE

Suppléant : Alain Conte-Daban

- Commission budget : Alain CONTE-DABAN, Sébastien LENDRES, Audrey DABADIE, Serge ROQUES, Sylvie CUYAUBERE, Camille VEGA
- Commission communication et Site Internet : Alain CONTE-DABAN, Sébastien LENDRES, Christian LAGARDE, Sylvie CUYAUBERE, Audrey DABADIE, Sophie BROFIT, Camille VEGA, Emilie DA SILVA
- Commission travaux : Alain CONTE-DABAN, Sébastien LENDRES, Audrey DABADIE, Christian LAGARDE, Grégory COELHO, Serge ROQUES, Frédéric KNEPPERS, Joao MENDES, Sophie BROFIT, Camille VEGA
- Commission cimetière : Sylvie CUYAUBERE, Cathy FONTAN, Marie-José LENDRES, Emilie Da SILVA, Frédéric KNEPPERS, Alain CONTE-DABAN, Sébastien LENDRES, Audrey DABADIE
- Commission accueil internet : Christian LAGARDE, Alain CONTE DABAN, Sylvie CUYAUBERE, Sébastien LENDRES, Audrey DABADIE, Sophie BROFIT
- Commission plan de sauvegarde : Tous les conseillers.
- Commission voirie, espaces verts : Alain CONTE DABAN, Serge ROQUES, Grégory COELHO, Frédéric KNEPPERS, Sébastien LENDRES, Joao MENDES
- Commission animation, journées citoyennes : Sylvie CUYAUBERE, Alain CONTE-DABAN, Sébastien LENDRES, Christian LAGARDE, Audrey DABADIE, Stéphane GUICHARD, Joao MENDES, Emilie DA SILVA, Camille VEGA
- Commission foyer : Sébastien LENDRES, Audrey DABADIE, Christian LAGARDE, Emilie DA SILVA
- Sonorisation : Adrien Da SILVA, Sylvie CUYAUBERE, Sebastien LENDRES
- Commission urbanisme : Tous les conseillers.

7. Programmation des dates de réunions du 1 semestre 2026

- 15 avril

- 20 mai
- 17 juin

#### 8. Questions diverses

- Journée citoyenne : samedi 13 juin 2026
- La Passeyade : dimanche 18 octobre 2026
- Enrochement Lys Daban : à la suite des dernières intempéries, les rochers du mur de soutènement ont bougé. Les travaux de réfection vont être entrepris dès la semaine prochaine. La circulation se fera sur une voie. Nous essaieront de diminuer au maximum la gêne aux usagers pendant cette période.